

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FONTENILLES

N° 2023/020

SEANCE DU 28 MARS 2023

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	27

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit mars, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Médiathèque municipale, sous la présidence de **M. Christophe Tountevich, Maire.**

Date de la Convocation

21/03/23

Date d'Affichage

04/04/23

Objet de la Délibération

Modification du tableau des
emplois

Présents : Mmes et Mrs TOUNTEVICH, JUMEL, TRIAES, EL HAMMOUMI, SUC, FIERLEJ, PADRA, AITA, PEGUES, RECH, DASSENOY, LOUBEAU, MARC, EVEN, RANCHET, PANAVILLE, DEGEILH, DOLAGBENU, SANDOVAL,

Absents : Mme MONFRAIX, M. CHONG KEE

Mme GARCIA procuration à Mme RANCHET

M. DAGUES-BIE procuration à M. JUMEL

M. MEYER procuration à M. PANAVILLE

M. GOMES procuration à Mme TRIAES

Mme LEROUX procuration à Mme PADRA

Mme VITRICE procuration à Mme SANDOVAL

M. SARICA procuration à Mme DEGEILH

M. COMBLET procuration à M. TOUNTEVICH

Secrétaire : Mme FIERLEJ

Monsieur le Maire expose qu'il y a lieu de modifier le tableau des emplois de la commune à compter du 1^{er} avril 2023.

Entendu ces explications, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Décide de modifier le tableau des emplois et de créer les emplois suivants :

Grade	Nombre de postes	Durée de travail hebdomadaire
Adjoint technique	1	35h
Adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe	1	30h

- dit que ces emplois pourront être occupés par des contractuels.

Ainsi fait et délibéré en Mairie

Les jour, mois et an que dessus

Pour copie conforme,

M. le Maire,

Christophe Tountevich


